



## Agression volontaire préméditée

Par **gabz**, le **30/04/2011** à **22:50**

Bonjour,

j'ai été victime hier après midi d'une agression volontaire par un voisin de mon immeuble. la police est venue constater les faits et interroger le voisinage. j'ai été pris en charge aux urgences puis ai déposé plainte contre x pour agression volontaire.

j'ai également un rapport de la médecine judiciaire qui atteste mes blessures ainsi que mon traumatisme crânien. une ITT de 5 jours renouvelable selon mon état psychologique a été déclaré.

suite à une simple querelle de voisinage avec une voisine de palier, la "discussion" à débordée puis les menaces ( "mes neveux vont s'occuper de toi") et les insultes à caractères homophobes à mon encontre ont fusées.

4 jours après, le neveu en question qui habite l'étage du dessous m'a donc violemment agressé. coups de poings, coups de pieds, jeté du 4 ème au 2ème étage.

j'ai pris un avocat qui étudie mon dossier. mon agresseur à lui aussi déposé plainte pour les même faits à mon encontre.

je souhaite savoir qu'elles sont mes recours, que risque mon agresseur et sa famille, qu'elle indemnité puis je espérer obtenir?

j'ai pris contacte avec une association contre l'homophobie.

je suis profondément choqué et terriblement terrifié. je n'ose plus sortir de chez moi.

merci pour vos réponses, qui m'aideront à éclaircir ma situation et à m'indiquer si mes démarches sont les bonnes.

Par **mimi493**, le **01/05/2011** à **15:57**

Vous avez déjà fait tout ce qu'il est possible de faire.

Il faut voir avec votre avocat, pour le montant des dommages et intérêts.

Les voisins sont locataires ? et vous ?

Par **gabz**, le **01/05/2011** à **19:16**

il s'agit d'un immeuble en gérance pure, nous sommes donc tous locataires.